

République Française  
Département Loire-Atlantique



PROCES-VERBAL  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du 08/07/2026

**Commune de Ruffigné**

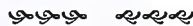
| Nombre de membres |          |                           |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents         | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 15                | 14       | 14                        |

L'an 2026, le mercredi 8 Juillet à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Ruffigné s'est réuni à la Mairie, Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame BONNIER Anita, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courrier électronique aux conseillers municipaux le 30/06/2026. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 30/06/2026.

**Présents** : Mme BONNIER Anita, Maire, Mmes : BEAUTRAIS Géraldine, BELLEIL Marie, CORNUAILLE Alexandra, LORAND Angéline, NICLOT Véronique, ROBERT Laurence, SCHELL Laure, MM : DOUSSET François, DYON Benjamin, JOUBIN Anthony, PESLERBE Didier, POUESSEL Gaëtan, ROBERT Frédéric

**Excusé** : M. JUGUIN David

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme NICLOT Véronique



Chaque membre de l'assemblée a reçu par courriel en date du 25/06/2026 le compte rendu de la réunion du 17/06/2026. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents sans observation.

**OBJET : ENTRETIEN DU CIMETIERE**

Madame la Maire informe l'assemblée que le cimetière communal a besoin d'être désherbé, elle souhaite qu'un groupe se charge de cet entretien. Un rendez-vous est fixé au samedi 11 juillet à 7h30.

**OBJET : FINANCES : COMPTE-RENDU DE LA REUNION AVEC M. PATISSIER, CONSEILLER AUX DECIDEURS LOCAUX**

Mme la Maire fait part de la présentation de la situation financière de la commune par la Banque des territoires et des différentes possibilités d'investissement qui s'offrent à elle. M. PATISSIER reviendra en septembre pour présenter une prospective financière.

**DELIBERATION N° 40 07 2026 : ATTRIBUTION DE BONS DE FOURNITURES SCOLAIRES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027**

Madame la Maire rappelle à l'Assemblée que depuis plusieurs années, le Conseil Municipal alloue une aide aux élèves domiciliés sur la commune et scolarisés de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> au collège (filières générale et professionnelle), sous forme de bons pour l'acquisition exclusives de fournitures scolaires.

Elle précise le montant attribué à la rentrée de septembre 2019 et 2020 était de 30 € par élève domicilié à Ruffigné, 35 € en 2021 et 2022 et 38€ en 2023, 2024 et 2025.

Après échange et discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, décide, pour la rentrée scolaire de septembre 2026 :

- ~ **de fixer le montant à 50 Euros le bon** attribué aux élèves domiciliés à Ruffigné qui seront scolarisés en 6<sup>ème</sup> de collège (filières générale et professionnelle),
- ~ de fixer le montant à 30 Euros le bon attribué aux élèves domiciliés à Ruffigné qui redoublent leur 6<sup>ème</sup>, aux élèves qui seront scolarisés en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>,
- ~ **précise** que les bons numérotés, exclusivement réservés à l'achat de fournitures scolaires (hors vêtements, chaussures et cartouches d'encre), devront être retirés en mairie avant le 18 septembre 2026 sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile de plus de trois mois,

- ~ ces bons seront à **utiliser** dans les magasins de Châteaubriant qui les accepteront, avant le 16 octobre 2026,
- ~ **mandate** Mme la Maire et son représentant pour remettre les bons d'achat aux intéressés,
- ~ **précise** que les élèves nés en 2012 qui doubleraient leur année de 3ème devront fournir un certificat de scolarité et qu'aucun bon ne sera attribué aux familles qui ne seraient pas à jour dans le paiement de leurs dettes envers la commune.

**OBJET : COMPTE-RENDU COMMISSION « BOCAGE » DU 7/07/2026**

La réunion est reportée au 8 septembre 2026.

**OBJET : CANICULE / ECOLE : POINT DE SITUATION**

La France a traversé une 2<sup>ème</sup> période (du 22 au 28 juin 2026) de fortes chaleurs (vigilance ROUGE), la commune a mis en place les mesures suivantes :

- blanc de meudon sur les fenêtres (dès le risque de niveau ORANGE),
- les parents d'élèves pouvaient venir chercher leurs enfants après la fin du repas à la cantine municipale,
- la salle polyvalente et la bibliothèque intercommunale climatisée (convention signée avec la communauté de communes Châteaubriant Derval) servent de refuge,
- installation de réservoir d'eau.

**OBJET : MAISON en RUINE au BOURGNEUF : POINT DE SITUATION ET DEMANDE DES RIVERAINS**

Mme la Maire informe que l'entreprise RICHARD TP est intervenue en urgence au Bourgneuf pour démolir le bâtiment en ruine, coût des travaux : 5880€ ; M. le Sous-Préfet a été informé de la situation.

Par ailleurs, elle fait part de la demande d'acquisition, par Mme LETORT (riveraine), d'une bande de terrain de 7 m de largeur.

**OBJET : CHEMINS : PLANNING D'ENTRETIEN**

Le Conseil municipal prend connaissance que le débroussaillage du chemin de Beauchêne vers Bonneval aura lieu le 23 juillet 2026 en vue du passage de la « TROMEE ».

**OBJET : ESTIMATION DES BIENS IMMOBILIERS COMMUNAUX (EX-PRESBYTERE et MAISON COMMERCE MULTI-SERVICES)**

Mme la Maire informe le Conseil municipal qu'elle a mandaté AJP IMMOBILIER pour réaliser une estimation de 2 biens communaux : l'ex-presbytère et l'ex-maison Gicquel.

Concernant l'ex-presbytère, considérant le budget important des travaux à réaliser, le prix de vente est estimé entre 80 000 et 90 000 €.

Concernant l'ancienne maison Gicquel : estimation entre 35 000 et 45 000 €.

L'assemblée mandate Mme la Maire pour solliciter des devis pour la réalisation des diagnostics techniques.

**OBJET : RETOUR CANTINE : BILAN AVEC SAINT AUBIN**

Mme la Maire fait part à l'assemblée qu'elle a rencontré M. le Maire de Saint Aubin des Châteaux pour faire le bilan de la cantine municipale de l'année scolaire 2025-2026.

Une diététicienne donne son avis sur la composition des menus.

Le coût du repas facturé à Ruffigné passe de 4€ à 4.10€, il conviendra de renouveler la convention entre les deux communes.

**OBJET : RETOUR ECOLE : PREPARATION DE LA RENTREE DE SEPT 2026**

Mme la Maire informe que 48 élèves sont inscrits à l'école pour la rentrée scolaire 2026-2027, ce qui représente une certaine stabilité des effectifs. Mme Marie LEGEAI (CP-CE1) sera la Directrice à partir de septembre 2026 en remplacement de Mme Anaïs BERTHET (maternelles). Mme Guénäelle Boussaud reste l'enseignante des CE2-CM1-CM2.

**OBJET : RECRUTEMENT AGENT COMMUNAL : POINT SUR LES CANDIDATURES**

Mme la Maire fait part que deux candidatures ont été réceptionnées en mairie pour l'emploi d'un saisonnier. Les candidatures ne correspondant pas au poste à pourvoir, le conseil municipal décide de relancer l'annonce et d'ajouter LinkedIn et Indeed comme possibilité de parution.

| <u>COMMISSIONS</u> | <u>DATE</u> | <u>HEURE</u> | <u>LIEU</u> | <u>ORDRE DU JOUR</u>    |
|--------------------|-------------|--------------|-------------|-------------------------|
| BOCAGE             | 8/09/2026   | 10H          |             |                         |
| PATRIMOINE         | 7/09/2026   | 19H          | Mairie      | Concours photos         |
| PATRIMOINE EXTRA   | 27/08/2026  | 19H          | Mairie      | Inventaire patrimoine   |
| FINANCES           | 25/08/2026  | 11H          | Mairie      | Simulation M. Pâtissier |
| COMMUNICATION      | 8/09/2026   | 18H30        | Mairie      |                         |

**OBJET : DATES DES PROCHAINES COMMISSIONS : AMENAGEMENT ESPACE FESTIF (TERRAIN BONNIER) RAPPEL CHANTIER PARTICIPATIF LE 29/08****QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Passage de la TROMEE le week-end du 15 et 16 août 2026 : vin d'honneur d'accueil offert par la municipalité, vêpres à l'église, salle mise à disposition gratuitement pour passer la nuit, messe le dimanche à Ruffigné.
- Prochain conseil municipal le mercredi 16/09/2026 à 20 heures.

La séance est close à 22 heures 13 minutes.

*Suivent les signatures du Maire et du Secrétaire de Séance*

| <u>LE MAIRE</u>                                                                     | <u>LA SECRETAIRE DE SEANCE</u>                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  |
| Anita BONNIER                                                                       | Véronique NICLOT                                                                     |

